



**Avis de la directrice de l'école souhaitée :**

Date :

Signature :

**Informations périscolaires :**

Restaurant scolaire :  Oui  Non

Garderie :  Oui  Non

N° allocataire CAF ou MSA :

-----

Facture à transmettre à :

-----

Adresse :

-----

**Date et signatures des représentants légaux :**

Mère :

Père :

**Décision de Monsieur le Maire de Plourin-lès-Morlaix :**

Date :

L'adjointe chargée des affaires scolaires,

**Pièces justificatives à fournir pour toute demande d'inscription :**

- Justificatif de domicile
- Copie du livret de famille
- Jugement de divorce (le cas échéant)
- Copie du carnet de vaccination
- Certificat de radiation

Vous disposez d'un accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent (Article 34 de la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978).

Responsables légaux : il est important de renseigner le document concernant les deux représentants légaux pour :

- la transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94-149 du 13/04/1994)
- les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004)